

Appel de propositions du Programme d'innovation Construire au Canada (PICC) 007 – EN578-17BCIP/A

Pièce jointe 2 – Grille d'évaluation

Section Un : Innovation

ID	Obligatoire/présélection/coté	Critère	Évaluation	Réussite/échec ou échelle de points
CO4	Obligatoire	Innovations soumises antérieurement	<p><i>L'innovation proposée ou toute autre version de celle-ci ne doit pas avoir été visée antérieurement par un contrat attribué dans le cadre du Programme d'innovation Construire au Canada (PICC) ou du projet pilote Programme canadien pour la commercialisation des innovations (PCCI), et elle ne doit pas actuellement faire partie d'un bassin d'innovations présélectionnées. Un soumissionnaire peut participer au PICC plus d'une fois, dans la mesure où les innovations qu'il propose diffèrent suffisamment.</i></p> <p>Réussite (différent suffisamment) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un produit ou service distinct qui découle d'une démarche de recherche et de développement complètement différente ou ayant divergé tôt pendant le développement technologique. • Des modifications substantielles ont été apportées à l'application de la technologie antérieure ou des composantes de celle-ci, dans des conditions ou un contexte où l'innovation présélectionnée ou visée par un contrat n'est pas possible ni faisable. OU • Une amélioration considérable de la fonctionnalité, du coût ou de la performance par rapport à l'innovation présélectionnée ou visée par un contrat. <p>Échec (ne diffère pas suffisamment) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Améliorations graduelles. • Technologies qui suivent le cours normal du développement des produits (c.-à-d. la version ou la mise à jour suivante). OU • Les différences énoncées ne sont pas quantifiées ou sont décrites de façon inappropriée. 	Réussite/échec
CP1	Présélection	Caractéristiques de l'innovation ou les avantages que celle-ci procure	<p>Doit répondre à au moins une des définitions d'innovation suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une invention ou une technologie ou un procédé nouveau non offert encore sur le marché. • Modifications importantes apportées à l'application d'une technologie ou d'un procédé existant utilisé dans des conditions ou un contexte où les applications actuelles ne sont pas applicables ou possibles. • L'amélioration d'une technologie ou d'un procédé existant qui représente une amélioration considérable de la fonctionnalité, du coût ou de la performance d'un bien ou d'un service considéré comme d'avant-garde ou comme la meilleure pratique courante de l'industrie. <p>Réussite : Les caractéristiques de l'innovation proposée ou les avantages que celle-ci procure correspondent à la définition d'innovation du PICC.</p> <p>Échec : Les caractéristiques de l'innovation proposée ou les avantages que celle-ci procure ne correspondent pas à la définition d'innovation du PICC.</p>	Réussite/échec

CC1	Coté	Avantages concurrentiels et niveau d'avancée par rapport aux technologies existantes	<p>3 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'innovation proposée offre une ou deux améliorations mineures par rapport aux technologies existantes, et ces améliorations pourraient créer des avantages concurrentiels dans les créneaux de marché actuels; OU • Les avancées énoncées sont bien décrites en général, mais ne sont pas étayées par des preuves spécifiques mesurables. <p>6 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'innovation proposée offre au moins trois améliorations mineures par rapport aux technologies existantes, et la combinaison de ces avantages est susceptible de créer des avantages concurrentiels dans les créneaux de marché actuels; OU • L'innovation proposée offre une amélioration considérable par rapport aux technologies existantes, laquelle est susceptible de créer des avantages concurrentiels dans les créneaux de marché actuels. <p>9 points</p> <ul style="list-style-type: none"> • L'innovation proposée offre un minimum de deux améliorations considérables par rapport aux technologies existantes, et ces améliorations sont susceptibles de créer des avantages concurrentiels dans les créneaux de marché actuels et pourraient définir de nouveaux segments de marché; OU • L'innovation proposée peut être considérée comme une nouvelle référence dans le domaine des technologies de pointe qui devance manifestement les concurrents et leurs offres actuelles. 	3 - 9
CP2	Présélection	Niveau de maturité technologique (NMT) et sécurité	<p>NMT 7 : Prototype prêt aux fins de démonstration dans un environnement opérationnel approprié (forme, ajustage et fonction).</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le soumissionnaire a fourni des preuves démontrant que l'innovation proposée affiche un NMT de 7 ou plus en décrivant les défis techniques antérieurs et actuels. • Les défis techniques restants ne suscitent pas de préoccupations en matière de sécurité pour la mise à l'essai dans le cadre du PICC. <p>Réussite : L'innovation proposée affiche un NMT de 7 ou plus, et elle peut être utilisée de façon sécuritaire par les ministères chargés de la mise à l'essai.</p> <p>Échec : L'innovation proposée n'affiche pas un NMT de 7 ou plus, et elle ne peut pas être utilisée de façon sécuritaire par les ministères chargés de la mise à l'essai.</p>	Réussite/échec

Section Deux : Commercialisation

ID	Obligatoire/présélection/coté	Critère	Évaluation	Réussite/échec ou échelle de points
CP3	Présélection	Postes clés de l'équipe de gestion du soumissionnaire	<p><u>Leadership de l'entreprise</u></p> <p>Réussite : Le dirigeant de l'entreprise a des antécédents (scolarité et/ou expérience) qui sont pertinents pour l'industrie dans laquelle il œuvre.</p> <p>Échec : Le dirigeant de l'entreprise n'est pas désigné OU manque énormément d'antécédents pertinents.</p> <p><u>Développement technologique</u></p> <p>Réussite : Le gestionnaire de la technologie a des antécédents (scolarité et/ou expérience) qui sont pertinents pour l'industrie dans laquelle il œuvre.</p> <p>Échec : Le gestionnaire de la technologie n'est pas désigné OU manque énormément d'antécédents pertinents.</p>	Réussite/échec

CC2	Coté	Équipe de gestion	<p><u>Leadership de l'entreprise</u> 1 point Le dirigeant de l'entreprise a des antécédents (scolarité et/ou expérience) qui sont pertinents pour l'industrie dans laquelle il œuvre. 2 points Le dirigeant de l'entreprise a des antécédents (scolarité et/ou expérience) irréprochables qui sont clairement pertinents pour l'industrie dans laquelle il œuvre.</p> <p><u>Développement des technologies</u> 1 point Le gestionnaire de la technologie a des antécédents (scolarité et/ou expérience) qui sont pertinents pour l'industrie dans laquelle il œuvre. 2 points Le gestionnaire de la technologie a des antécédents (scolarité et/ou expérience) irréprochables qui sont clairement pertinents pour l'industrie dans laquelle il œuvre.</p> <p><u>Stratégie de commercialisation</u> 0 point Le gestionnaire des affaires n'est pas désigné OU manque énormément d'antécédents pertinents. 1 point Le gestionnaire des affaires a des antécédents (scolarité et/ou expérience) qui sont pertinents pour l'industrie dans laquelle il œuvre. 2 points Le gestionnaire des affaires a des antécédents (scolarité et/ou expérience) irréprochables qui sont clairement pertinents pour l'industrie dans laquelle il œuvre.</p> <p><u>Gestion financière</u> 0 point Le gestionnaire financier n'est pas désigné OU manque énormément d'antécédents pertinents. 1 point Le gestionnaire financier a des antécédents (scolarité et/ou expérience) qui sont pertinents pour l'industrie dans laquelle il œuvre. 2 points Le gestionnaire financier a des antécédents (scolarité et/ou expérience) irréprochables qui sont clairement pertinents pour l'industrie dans laquelle il œuvre.</p>	2 - 8
CP4	Présélection	Stratégie relative à la propriété intellectuelle	<p>Elle peut varier en fonction de l'industrie et du taux de renouvellement technologique. Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> • logiciel : protection du droit d'auteur et du code source • matériel : brevet ou protection du secret commercial • système : protection des logiciels et du matériel • service, méthodologie ou processus : droit d'auteur <p>Réussite : La propriété intellectuelle ou les droits de propriété pour l'innovation proposée sont clairement identifiés et sont adaptés afin de soutenir la commercialisation dans son secteur ou dans son industrie.</p> <p>Échec : La propriété intellectuelle ou les droits de propriété pour l'innovation proposée ne sont pas clairs et ne sont pas adaptés afin de soutenir la commercialisation dans son secteur ou dans son industrie.</p>	Réussite/échec

CC3	Coté	Stratégie de commercialisation et stratégies de gestion des risques liés au marché	<p>0 point</p> <ul style="list-style-type: none"> La stratégie de commercialisation, les stratégies de gestion des risques liés au marché et les stratégies d'atténuation des risques qui sont présentées sont inadéquates, incomplètes ou n'ont pas été présentés. <p>1 point</p> <ul style="list-style-type: none"> La stratégie de commercialisation, les stratégies de gestion des risques liés au marché et les stratégies d'atténuation des risques qui sont présentées pourraient favoriser une pénétration limitée dans un marché ciblé; ET/OU Les lacunes concernant les compétences, les ressources humaines, les partenariats ou réseaux de vente ou encore les installations dont le soumissionnaire a besoin pour procéder à la commercialisation posent des risques non atténués, qui pourraient nuire à la commercialisation. <p>2 points</p> <ul style="list-style-type: none"> La stratégie de commercialisation, les stratégies de gestion des risques liés au marché et les stratégies d'atténuation qui sont présentées sont claires et bien développées. Si elles sont mise en œuvre, elles devraient favoriser la pénétration dans le marché ciblé; ET/OU Les lacunes concernant les compétences, les ressources humaines, les partenariats ou réseaux de vente ou encore les installations dont le soumissionnaire a besoin pour procéder à la commercialisation posent seulement des risques faibles pour la commercialisation. <p>3 points</p> <ul style="list-style-type: none"> La stratégie de commercialisation, les stratégies de gestion des risques liés au marché et les stratégies d'atténuation qui sont présentées sont complètes et rigoureuses. Il est fort probable qu'elles favorisent la pénétration durable dans les marchés ciblés; ET Le soumissionnaire dispose des compétences, des ressources humaines, des partenariats ou réseaux de vente et des installations nécessaires pour procéder à la commercialisation. 	0 - 3
CPS	Présélection	Fonds pour commercialiser l'innovation proposée à partir du NMT actuel	<p><i>Pour déterminer la crédibilité d'un plan financier, les évaluateurs prennent en compte les sources de financement, la quantité de fonds garantis par rapport aux fonds non garantis, le niveau de risque et la mesure dans laquelle les risques sont raisonnables selon le contexte du secteur.</i></p> <p>Réussite : Le soumissionnaire a démontré qu'il a déjà levé quelques fonds et établi un plan financier crédible pour commercialiser l'innovation proposée.</p> <p>Échec :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le soumissionnaire n'a pas démontré qu'il a levé suffisamment de fonds pour commercialiser l'innovation proposée, et rien n'indique qu'il va lever les fonds nécessaires; OU L'information financière fournie est inadéquate, irréaliste ou incomplète. 	Réussite/échec
CC4	Coté	Potentiel d'adoption par le marché ciblé : caractéristiques et avantages.	<p>0 point</p> <ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques et avantages clés sont limités ou ne se démarquent pas suffisamment par rapport à la concurrence; ET/OU Le marché ciblé est petit, se développe peu rapidement ou offre peu de potentiel à long terme. <p>1 point</p> <ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques et avantages clés se démarquent modérément par rapport à la concurrence; ET/OU Le marché ciblé est moyen, offre un développement modéré ou offre un potentiel à long terme adéquat. <p>2 points</p> <ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques et avantages clés offre une démarcation claire ou modéré par rapport à la concurrence; ET Le marché ciblé est moyen, offre un développement modéré ou offre un potentiel à long terme adéquat. <p>3 points</p> <ul style="list-style-type: none"> Les caractéristiques et avantages clés se démarquent clairement par rapport à la concurrence; ET Le marché ciblé est grand, se développe rapidement et/ou offre un bon potentiel à long terme. 	0 - 3

CC5	Coté	Potentiel d'adoption par le marché ciblé : temps et ressources nécessaires	<p><i>Les coûts d'acquisition de l'innovation comprennent le prix du marché, les répercussions sur l'organisation, le temps et les ressources nécessaires pour la formation et l'installation, ainsi que les autres coûts directs requis pour acquérir l'innovation.</i></p> <p>0 point En ce qui concerne les coûts d'acquisition et les caractéristiques et avantages clés, l'utilisateur final devra employer une quantité inacceptable de temps et de ressources pour adopter l'innovation proposée.</p> <p>1 point En ce qui concerne les coûts d'acquisition et les caractéristiques et avantages clés, l'utilisateur final devra fournir une quantité considérable de temps et de ressources pour adopter l'innovation proposée.</p> <p>2 points En ce qui concerne les coûts d'acquisition et les caractéristiques et avantages clés, l'utilisateur final devra fournir une quantité raisonnable de temps et de ressources pour adopter l'innovation proposée.</p> <p>3 points En ce qui concerne les coûts d'acquisition et les caractéristiques et avantages clés, l'utilisateur final devra fournir une quantité négligeable de temps et de ressources pour adopter l'innovation proposée.</p>	0 - 3
-----	------	--	---	-------

Section Trois : Plan de mise à l'essai proposé dans le cadre du PICC

ID	Obligatoire/présélection/coté	Critère	Évaluation	Réussite/échec ou échelle de points
CP6	Présélection	Attestations, licences et approbations nécessaires pour assurer l'utilisation sécuritaire de l'innovation par les ministères responsables de la mise à l'essai dans un environnement opérationnel	<p>Réussite : Le soumissionnaire doit détenir les attestations, les licences et les approbations nécessaires pour mettre à l'essai l'innovation proposée de façon sécuritaire dans un environnement opérationnel au moment de la présentation de la soumission. Les attestations manquantes ne suscitent pas de préoccupations en matière de sécurité pour la mise à l'essai dans le cadre du PICC.</p> <p>Échec : Le soumissionnaire n'a pas démontré qu'il a obtenu les attestations, les licences et les approbations nécessaires pour mettre à l'essai l'innovation proposée de façon sécuritaire dans un environnement opérationnel au moment de la présentation de la soumission. Les attestations manquantes peuvent susciter des préoccupations en matière de sécurité pour la mise à l'essai dans le cadre du PICC.</p>	Réussite/échec
CC6	Coté	Objectifs et portée du plan de mise à l'essai proposé dans le cadre du PICC	<p>0 point – Irréalisable</p> <ul style="list-style-type: none"> Les objectifs et les mesures de rendement qui sont présentés dans le plan de mise à l'essai proposé dans le cadre du PICC sont inexistant, inadéquats, impossibles à mesurer ou irréalisables (p. ex., ne fait pas état de défis majeurs relativement à l'adoption par un ministère chargé de la mise à l'essai potentiel). <p>2 points – Difficilement réalisable</p> <ul style="list-style-type: none"> Les objectifs et les mesures de rendement qui sont présentés dans le plan de mise à l'essai proposé dans le cadre du PICC sont quantifiables, mais difficilement réalisables; ET/OU Il est probable que la quantité considérable de ressources requises de la part du ministère chargé de la mise à l'essai ou de défis potentiels pour l'adoption compromettent la mise à l'essai. <p>4 points – Modérément réalisable</p> <ul style="list-style-type: none"> Les objectifs et les mesures de rendement qui sont présentés dans le plan de mise à l'essai proposé dans le cadre du PICC sont quantifiables et réalisables; ET La quantité modérée de ressources requises de la part du ministère chargé de la mise à l'essai ou de défis potentiels pour l'adoption pourrait compromettre la mise à l'essai. <p>6 points – Tout à fait réalisable</p> <ul style="list-style-type: none"> Les objectifs et les mesures de rendement qui sont présentés dans le plan de mise à l'essai proposé dans le cadre du PICC sont quantifiables et réalisables; ET La quantité modérée de ressources requises de la part du ministère chargé de la mise à l'essai ou de défis potentiels pour l'adoption sont peu susceptible de compromettre la mise à l'essai. 	0 - 6
CC7	Coté	Risques et stratégies d'atténuation des risques dans le cadre du plan de mise à l'essai du PICC	<p>0 point</p> <ul style="list-style-type: none"> Deux risques importants ou plus n'ont pas été recensés dans le plan de mise à l'essai ou celui-ci présente un niveau élevé de risque résiduel. <p>1 point</p> <ul style="list-style-type: none"> Un risque important n'a pas été recensé dans le plan de mise à l'essai; ET/OU Les risques dont le plan de mise à l'essai fait état sont visés par des stratégies d'atténuation qui sont plausibles et suffisamment décrites. <p>2 points</p> <ul style="list-style-type: none"> Tous les risques importants ont été recensés; ET Les risques dont le plan de mise à l'essai fait état sont visés par des stratégies d'atténuation qui sont plausibles et suffisamment décrites, mais le plan de mise à l'essai présente un certain niveau de risque résiduel. <p>3 points</p> <ul style="list-style-type: none"> Tous les risques importants ont été recensés; ET Les risques dont le plan de mise à l'essai fait état sont visés par des stratégies d'atténuation qui sont exhaustives et bien décrites, et il y a très peu de risque résiduel. 	0 - 3